



## L'enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain

Les élèves de Terminale de la voie générale peuvent suivre un enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC, 3 heures par semaine).

### Pourquoi choisir cet enseignement ?

- **Pour découvrir le droit**

Ses instruments, ses sources, son vocabulaire, son rôle social, son internationalisation, la méthode du raisonnement juridique, l'organisation judiciaire, etc.

- **Pour réfléchir avec une démarche originale aux grands enjeux du monde actuel**

Cet enseignement permet d'aborder les grands enjeux du monde contemporain d'une manière nouvelle et éclairante : l'angle juridique. L'animal est-il une personne ou une chose ? Un fœtus est-il un sujet de droit ? Les CV anonymes luttent-ils efficacement contre les discriminations ? Quels sont les droits de l'enfant ? Peut-on choisir les conditions de sa mort ? Faut-il restituer les œuvres d'art pillées lors de la colonisation aux pays d'origine ? Quelles difficultés juridiques seraient soulevées par les voitures sans conducteurs en cas d'accident ?

- **Pour découvrir les métiers du droit**

En France, 170 000 professionnels travaillent dans le domaine du droit et de la justice. Les études de droit offrent des débouchés très nombreux et divers. Elles permettent de se préparer aux professions de juge, magistrat, avocat, assistant juridique, greffier, notaire, huissier de justice, etc.

- **Pour préparer des études de droit, de sciences politiques et des Sciences Po**

Dans le cadre d'une concurrence accrue des candidatures sur le logiciel Parcoursup, avoir suivi une option de droit appuie de manière très nette votre dossier pour des universités de droit, de sciences politiques et des parcours sélectifs (de grandes écoles comme Sciences Po par exemple).

- **Pour bénéficier du parcours « A la découverte du Paris du droit »**

Chaque année, les élèves de DGEMC visitent des lieux où se font et s'appliquent les lois : Assemblée Nationale, Sénat, tribunaux (assister à des audiences), Conseil constitutionnel, etc.

- **Pour rencontrer des grands témoins**

Chaque année également, les élèves de DGEMC rencontrent de grands témoins qui permettent de prolonger par l'échange nos réflexions : anciens condamnés à mort depuis deux ans, victimes de terrorisme en partenariat avec l'Association française des victimes du terrorisme, etc.

### Comment est-il évalué ?

Cet enseignement ne donne pas lieu à une épreuve écrite mais des évaluations tout au long de l'année : revue de presse, mise en scène de procès, présentation d'un ou plusieurs grands débats...

### Quelles compétences cet enseignement vous permettra-t-il d'acquérir et de développer ?

- L'esprit critique nécessaire à l'exercice de la citoyenneté.
- La rigueur nécessaire à l'expression d'une pensée éclairée.
- La curiosité intellectuelle et l'esprit d'ouverture.

Pour toutes informations contacter Mme Davieau, enseignante de DGEMC au lycée Aubrac.